

Saleux infos

Bulletin N° 02 – FÉVRIER 2020

Les élections municipales et communautaires

sont fixées aux dimanches 15 et 22 mars 2020.

Il y aura, comme d'habitude, 3 bureaux de vote. Le n° 1 et n° 2 se situent en mairie et le n° 3 à l'école Joliot Curie. L'indication de votre bureau de vote figure sur votre carte d'électeur.

Attention le panachage n'est pas possible (il ne faut pas barrer des noms ou en ajouter). C'est un vote de liste complète. Si un nom est ajouté à la liste ou barré, le bulletin est nul.

Le SISA, service d'aide à domicile du Sud Amiénois, recherche des aides à domicile

sur le secteur de Boves, Ailly sur Noye, Dury....

Missions : aide aux actes de la vie quotidienne.

Véhicule indispensable. Bonne présentation. En cours de formation ou diplômé (assistante de vie, ASG, AMP, assistant familial, D3AS).

Salaires suivant convention + indemnités de déplacement et week-end

Joindre :

Madame Elodie Villiers
Cadre coordinateur
Evilliers.sisa@outlook.fr

Madame Laure MARTINS
Responsable SAAD
Lmartins.sisa@outlookl.fr

Au SPASAD DU SUD AMIENOIS
18 rue des Lombards
80250 ESTREES SUR NOYE
03.22.09.58.11

L'aménagement routier de la rue Ernest Cauvin

Des ralentisseurs ont été installés rue Ernest Cauvin afin d'imposer aux automobilistes qui circulent sur cette voie de ralentir. A également été installé un panneau « STOP » à l'intersection de la rue Ernest Cauvin avec la rue Beauséjour dans le sens de la descente.

De très nombreux automobilistes ne se sont pas rendus compte de l'installation de cette signalisation et ne marquent pas un arrêt à l'intersection. Jusqu'à présent les policiers municipaux de Saleux et Salouël ont agi préventivement en rappelant à l'ordre les contrevenants. Cependant, cette situation ne sera pas tolérée bien longtemps et le non-respect de cette signalisation « STOP » sera sanctionnée par une amende et un retrait de points sur le permis de conduire.

Inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2020

Parents pensez-y et notez bien ces informations communiquées par le Directeur.

- Pour l'école élémentaire, au groupe scolaire Joliot-Curie :
 - ☞ jeudi 5 mars, jeudi 12 mars, jeudi 2 avril (sur rendez-vous)
- Pour le groupe maternel Dégardin :
 - ☞ vendredi 6 mars, vendredi 13 mars, vendredi 3 avril (sans rendez-vous)

Renseignements au : **03 22 89 40 48**

Un regrettable oubli

A la lecture du bulletin municipal de janvier (page 23), une administrée nous a signalé l'absence de la mention du décès de madame Mauricette CRETE née DEVAUX. Ce regrettable oubli est dû au fait que la transcription de son décès ne nous a pas été transmise en fin d'année car madame CRETE était née à Amiens et est décédée également dans cette ville. De plus lors de la déclaration du décès, il a été indiqué qu'elle demeurait à Amiens dans l'établissement où elle vivait depuis plusieurs mois. Cette information nous a totalement échappé lors de la lecture finale du bulletin avant l'envoi à l'impression. Nous sommes sincèrement désolés car madame CRETE Mauricette était très appréciée et respectée par de nombreux élus. Quant à ses amis notamment du Club de la Bonne entente, ils n'avaient pas spécialement besoin de la mention de son décès dans le bulletin pour se remémorer leurs relations avec Mauricette et avoir une pensée attristée par son départ.

Mairie de SALEUX

Place de la République 80480 SALEUX
Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27.29
lendemain matin (8h00)

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances
En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.

Communauté d'agglomération Amiens Métropole

Site Internet : www.saleux.fr
Email : mairie@saleux.fr

Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62

(uniquement du vendredi 18h00 au lundi 8h00)
ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au

Carnaval des enfants

Le mercredi 11 mars à partir de 14 heures 30

Le Comité des fêtes organise une Mini Boom déguisée et animée par Fantasio

Rendez-vous à l'Espace Eugène Viandier pour se défouler sur la piste. Le Comité des fêtes offrira ensuite un goûter.

VENEZ NOMBREUX

SUPER LOTO QUINE

L'association de Jumelage SALEUX-MOGGLIENGEN organise son loto annuel le :

Samedi 21 Mars à 19h30 (ouverture des portes à 16 heures30) 40 tirages : 1€ le carton

Plusieurs tombolas - vitrine à 3,50€ - bingo 2€, 5€ les trois - bons d'achats (25,50,75,€)

Nombreux lots : téléviseur 80 cm écran plat, lave-linge 8 kgs, cookeo, P C portable, appareil photo polaroid, micro-ondes, tablettes etc...

Entrée gratuite-buvette et restauration sur place- Réservations au 03 22 33 03 26 ou 06 25 12 98 16

Le semi-marathon de « La Coulée Verte » 12^{ème} édition.

Le dimanche 29 mars 2019 se déroulera le semi-marathon de « **La Coulée Verte** » Salouël-Neuville les Lœuilly-Salouël. Cette course pédestre sera qualificative pour les championnats de France de semi-marathon (label régional). Elle traversera notre commune par la rue Jean Catelas à l'aller et au retour. Il s'agit de la 12^{ème} édition.

Pour tout renseignement vous rendre sur le site www.espritrun.fr. L'heure de départ de la course est fixée à 10 heures à Salouël. S'agissant d'une course en circuit fermé avec la participation d'environ 1000 coureurs, la circulation et le stationnement seront interdits rue Jean Catelas sur toute sa longueur le dimanche 29 mars 2020 de 09 h. à 13 h. Un arrêté municipal interdira le stationnement et la circulation ce jour-là. (Arrêté n° 2020/42 du 05.02.2020)

« Au théâtre ce soir »

Soirée organisée par le Comité des fêtes, La Troupe Amalgame de Salouël vient jouer sa pièce

« Ma belle-mère est givrée »

Fou rire garanti

Le samedi 4 avril 2020 à 20 heures 30 à l'Espace Eugène Viandier

Prix d'entrée : 10 euros et 5 euros pour les moins de 12 ans

Renseignements et réservations au 0624364970 ou cdfsaleux@outlook.fr

Vlò in.ne eute série picarde :

Vous qui êtes partisans de la culture picarde ; vous qui aimez et voulez préserver la langue picarde et vous tous les autres , amis, proches ou simplement curieux, réservez votre soirée du **mercredi 8 avril** .

Dans la salle André Chauvin, à partir de 20 heures, notre langue régionale sera à la fête. Avec « *chés Diseus d'Saleux* » et « *Picardient-vôtre* », se succéderont : histoires, chansons, sketches en picard. L'entrée est gratuite.

Ouverture des portes à partir de 19 h 30

pis seurtoute énn lambinez point por ête bié plachés mes gins !

Notez bien la date sur vos calendriers : 8 avril - 20h - soirée picardisante

Renseignements : 06 22 00 32 08

Il s'agit du dernier bulletin distribué dans toutes les boîtes aux lettres à l'issue de la mandature actuelle. Le prochain paraîtra dans le courant de la deuxième quinzaine du mois d'avril

Ne pas jeter sur la voie publique	Le 22 février 2019	Le maire
-----------------------------------	--------------------	----------

Mairie de SALEUX

Place de la République 80480 SALEUX

Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29
matin (8h00)

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances

En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.

Communauté d'agglomération Amiens Métropole

Site Internet : www.saleux.fr

Email : mairie@saleux.fr

Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62

(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)

ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au lendemain